Communiqué de presse

Une torrée neuchâteloise sur le site du futur NHOJ

Conseil d'Etat et Villes appellent à un rassemblement cantonal le jeudi 7 septembre

A l'unisson! Avec le rassemblement cantonal qu'ils proposent le jeudi 7 septembre prochain dès 18h30, sur le site du futur Nouvel hôtel judiciaire (NHOJ), le Conseil d'Etat et les trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, avec la participation annoncée de plusieurs communes, de l'Association RUN ou encore de l'association OUI au NHOJ, entendent donner un signal fort aux Neuchâteloises et Neuchâtelois: au-delà des divergences d'opinion et des intérêts particuliers, le Canton de Neuchâtel doit avancer uni. Or, un projet rationnel comme celui du NHOJ, sur un site en soi idéal par son emplacement, offre l'opportunité de poser un nouveau jalon pour notre avenir et l'histoire neuchâteloise.

Les arguments rappelés par le Conseil d'Etat sont clairs. La population mérite des locaux judiciaires sécurisés. Le site, voisin direct de la gare CFF garantit par son accessibilité la proximité de la justice pour l'ensemble de la population du Canton. Un site neuf coûtera moins que la rénovation des huit sites inadaptés, dispersés et en partie vétustes. Enfin - et surtout -, ce projet s'inscrit dans Mobilité 2030 que les citoyennes et citoyens neuchâtelois ont déjà plébiscité (84,17% de oui). Il s'agit de réfléchir à l'échelle du Canton pour l'optimisation de ses infrastructures pour sa population.

Le Grand Conseil l'a compris (91 voix contre 18) et a approuvé la construction du NHOJ, en front de la place de la Gare, à la Chaux-de-Fonds. L'Etat, les Villes et les communes participantes au rassemblement du 7 septembre entendent démontrer que Neuchâtel sait s'unir pour des projets fédérateurs, bien pensés et porteurs pour l'ensemble du Canton.

Haute en symboles, la soirée festive et conviviale du 7 septembre verra le drapeau et l'hymne neuchâtelois (instrumental) revisités en direct par des artistes de la région, autour d'une torrée, tradition neuchâteloise vivante, reconnue comme patrimoine immatériel. Avec le saucisson neuchâtelois IGP de l'Association des bouchers neuchâtelois, cuit par le service forestier intercommunal des Montagnes, l'apéritif également offert verra l'œil-de-perdrix de la Ville de Neuchâtel côtoyer le pinot noir du Canton et le non-filtré de la Ville de La Chaux-de-Fonds, issu de ses vignes d'Auvernier (legs d'Alfred Olympi).

Service de la communication
Espacité 1 - Case postale 370 - CH 2301 LA CHAUX-DE-FONDS - T+41(0)32 967 62 09
camille.hude@ne.ch - www.chaux-de-fonds.ch

" Portons notre regard sur l'avenir: l'enjeu des votations du 24 septembre, au-delà de leur vocation éminemment rassembleuse, c'est l'opportunité d'un nouvel élan pour notre Canton, perçu et vécu globalement", souligne Alain Ribaux.

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel souligne quant à lui que ce projet représente un atout majeur compte tenu de la volonté des autorités politiques et de la population de construire un RER irriguant l'ensemble du Canton et reliant notamment Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

"Avec un pouvoir judiciaire économiquement et fonctionnellement optimisé, situé sur un site stratégique dans les Montagnes neuchâteloises, celles-ci continueront de jouer leur rôle historique, en contribuant un peu plus encore au bon développement de l'ensemble du Canton, dont le tribunal cantonal demeure à neuchâtel", relève Cédric Dupraz.

"Nous sommes heureux si la volonté intelligente et économe d'exploiter un site stratégique dans les Montagnes neuchâteloises peut contribuer à inscrire le Canton dans une dynamique progressiste et rassemblée", salue Théo Huguenin-Elie, président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds.

Tous les Neuchâteloises et Neuchâtelois sont chaleureusement invités le 7 septembre pour 18h30 à ce rassemblement, où l'humour sera aussi au rendez-vous, avec une plaidoirie de Vincent Kohler.

Le 24 août 2017

Contacts:

- Alain Ribaux, Conseiller d'Etat, chef du DJSC, *032 889 61 00*
- Fabio Bongiovanni, président du Conseil communal, Neuchâtel, *032 717 71 01*
- Cédric Dupraz, président du Conseil communal, Le Locle, *032 933 84 06*
- Théo Huguenin-Elie, président du Conseil communal, La Chaux-de-Fonds, *032 967 62 20*
- Daniel Rotsch, président de l'Association RUN, *032 886 65 00*